



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reunion: enseignement secondaire

Question écrite n° 30670

Texte de la question

Reponse. - La renovation des colleges, mise en oeuvre a la rentree scolaire de 1984, a touche a la rentree 1987, 75 p 100 des colleges. A la demande du ministre une evaluation de son action a ete entreprise. Elle est menee conjointement par l'inspection generale, la direction de l'evaluation et de la prospective et la direction des lycees et colleges. Ses resultats sont actuellement en cours d'exploitation. C'est seulement au terme de cette enquete qu'il sera possible de dresser un premier bilan de l'etat de cette renovation. Il peut neanmoins etre precise a l'intervenant que la renovation des colleges a ete engagee pour faciliter une meilleure reussite de tous les eleves et leur dispenser une formation qui permette au plus grand nombre d'entre eux de prolonger leurs etudes au-dela de la classe de troisieme. Pour atteindre ces objectifs, trois types d'action ont ete engagees : 1. Une amelioration de la formation des professeurs ; 2. Une redefinition des contenus d'enseignement qui s'est traduite par la mise au point de nouveaux programmes entres en vigueur progressivement a partir de la rentree 1986 en classe de sixieme ; 3. Le developpement des pratiques de pedagogie differenciee permettant de prendre en charge l'heterogeneite des niveaux des eleves et en particulier : la diversification des formules de regroupement des eleves et l'organisation du travail (groupes de soutien ou de rattrapage - ateliers pedagogiques - groupes de niveau par matiere) afin de differencier les pratiques pedagogiques ; l'organisation de l'aide au travail personnel, notamment sous la forme d'etudes surveillees ou dirigees, qui vise a developper la capacite des eleves a travailler par eux-memes ; l'amenagement du cycle d'observation, sous differentes formes adaptees a la situation de chaque college : classe d'accueil pour eleves non francophones, cycle d'observation en trois ans pour les eleves dont les rythmes d'acquisition sont plus lents. S'agissant de la Reunion, des actions de ce type ont ete mises en oeuvre mais l'accent a ete particulierement mis sur l'aide aux eleves en difficulte. C'est en ce domaine que portent principalement les actions de formation des professeurs. En outre, presque tous les colleges en renovation ont mis en place des actions d'ampleur en matiere d'aide au travail personnel et de soutien. Les etudes dirigees ou surveillees, qui permettent aux eleves dont l'environnement educatif ne reunit pas les conditions les plus favorables pour prolonger efficacement le travail effectue en classe avec l'aide de leurs professeurs, sont un element essentiel du dispositif. La mise en oeuvre de la renovation s'accompagne de mesures destinees a ouvrir les colleges sur l'exterieur telles que : liaisons avec l'ecole et avec le lycee, PAE, developpement de clubs, travaux sur l'information et l'orientation. Le dispositif concerne actuellement vingt-trois colleges sur les cinquante-deux que compte l'academie de la Reunion ; huit d'entre eux sont entres en renovation a la rentree 1985, six a la rentree 1986 et neuf a la rentree 1987, l'annee scolaire 1984-1985 ayant ete une annee de preparation. Une commission d'observation et de suivi des actions pedagogiques (COSAP), composee d'enseignants, de chefs d'etablissement, de membres des corps d'inspection, a ete mise en place. Cette commission qui assure, sous l'autorite de l'inspecteur d'academie, le « pilotage » du reseau des cinquante-deux colleges de l'academie, a egalement ete chargee d'une evaluation des actions entreprises dans le cadre de la renovation. Il est difficile de dresser un bilan significatif des actions entreprises dans les colleges en renovation dans la mesure ou elles ne concernent que quatorze colleges (dont six depuis seulement un an), neanmoins on peut constater une evolution positive des flux dans ces etablissements par rapport aux autres colleges de l'academie. C'est ainsi que les admissions en quatrieme ont ete, a la rentree 1987, de 62,8 p 100 dans les colleges en renovation contre 60 p 100 dans les autres colleges. Neanmoins, d'une maniere generale, les actions entreprises au niveau qualitatif (elevation du niveau de qualification des professeurs, prise en compte

par les équipes des collèges des données locales, accroissement de la capacité d'analyse des besoins) ont eu des repercussions positives sur l'ensemble des collèges de l'academie. En effet, le niveau des élèves y connaît une progression régulière : les taux de passage en seconde sont passés de 42 p 100 en 1983 à 46,5 p 100 en 1987. En outre le nombre d'élèves en grande difficulté décroît régulièrement, en raison d'une politique active de traitement de l'hétérogénéité des niveaux, de soutien et d'aide au travail ; c'est ainsi que les effectifs de CPPN sont passés de 7 600 en 1984 à 4 500 à la rentrée 1987.

Texte de la réponse

Reponse. - La renovation des collèges, mise en oeuvre à la rentrée scolaire de 1984, a touché à la rentrée 1987, 75 p 100 des collèges. À la demande du ministre une évaluation de son action a été entreprise. Elle est menée conjointement par l'inspection générale, la direction de l'évaluation et de la prospective et la direction des lycées et collèges. Ses résultats sont actuellement en cours d'exploitation. C'est seulement au terme de cette enquête qu'il sera possible de dresser un premier bilan de l'état de cette renovation. Il peut néanmoins être précisé à l'intervenant que la renovation des collèges a été engagée pour faciliter une meilleure réussite de tous les élèves et leur dispenser une formation qui permette au plus grand nombre d'entre eux de prolonger leurs études au-delà de la classe de troisième. Pour atteindre ces objectifs, trois types d'action ont été engagées : 1. Une amélioration de la formation des professeurs ; 2. Une redefinition des contenus d'enseignement qui s'est traduite par la mise au point de nouveaux programmes entrés en vigueur progressivement à partir de la rentrée 1986 en classe de sixième ; 3. Le développement des pratiques de pédagogie différenciée permettant de prendre en charge l'hétérogénéité des niveaux des élèves et en particulier : la diversification des formules de regroupement des élèves et l'organisation du travail (groupes de soutien ou de rattrapage - ateliers pédagogiques - groupes de niveau par matière) afin de différencier les pratiques pédagogiques ; l'organisation de l'aide au travail personnel, notamment sous la forme d'études surveillées ou dirigées, qui vise à développer la capacité des élèves à travailler par eux-mêmes ; l'aménagement du cycle d'observation, sous différentes formes adaptées à la situation de chaque collège : classe d'accueil pour élèves non francophones, cycle d'observation en trois ans pour les élèves dont les rythmes d'acquisition sont plus lents. S'agissant de la Réunion, des actions de ce type ont été mises en oeuvre mais l'accent a été particulièrement mis sur l'aide aux élèves en difficulté. C'est en ce domaine que portent principalement les actions de formation des professeurs. En outre, presque tous les collèges en renovation ont mis en place des actions d'ampleur en matière d'aide au travail personnel et de soutien. Les études dirigées ou surveillées, qui permettent aux élèves dont l'environnement éducatif ne réunit pas les conditions les plus favorables pour prolonger efficacement le travail effectué en classe avec l'aide de leurs professeurs, sont un élément essentiel du dispositif. La mise en oeuvre de la renovation s'accompagne de mesures destinées à ouvrir les collèges sur l'extérieur telles que : liaisons avec l'école et avec le lycée, PAE, développement de clubs, travaux sur l'information et l'orientation. Le dispositif concerne actuellement vingt-trois collèges sur les cinquante-deux que compte l'academie de la Réunion ; huit d'entre eux sont entrés en renovation à la rentrée 1985, six à la rentrée 1986 et neuf à la rentrée 1987, l'année scolaire 1984-1985 ayant été une année de préparation. Une commission d'observation et de suivi des actions pédagogiques (COSAP), composée d'enseignants, de chefs d'établissement, de membres des corps d'inspection, a été mise en place. Cette commission qui assure, sous l'autorité de l'inspecteur d'academie, le « pilotage » du réseau des cinquante-deux collèges de l'academie, a également été chargée d'une évaluation des actions entreprises dans le cadre de la renovation. Il est difficile de dresser un bilan significatif des actions entreprises dans les collèges en renovation dans la mesure où elles ne concernent que quatorze collèges (dont six depuis seulement un an), néanmoins on peut constater une évolution positive des flux dans ces établissements par rapport aux autres collèges de l'academie. C'est ainsi que les admissions en quatrième ont été, à la rentrée 1987, de 62,8 p 100 dans les collèges en renovation contre 60 p 100 dans les autres collèges. Néanmoins, d'une manière générale, les actions entreprises au niveau qualitatif (élévation du niveau de qualification des professeurs, prise en compte par les équipes des collèges des données locales, accroissement de la capacité d'analyse des besoins) ont eu des repercussions positives sur l'ensemble des collèges de l'academie. En effet, le niveau des élèves y connaît une progression régulière : les taux de passage en seconde sont passés de 42 p 100 en 1983 à 46,5 p 100 en 1987. En outre le nombre d'élèves en grande difficulté décroît régulièrement, en raison d'une politique active de traitement de l'hétérogénéité des niveaux, de soutien et d'aide au travail ; c'est ainsi que les effectifs de CPPN

sont passés de 7 600 en 1984 à 4 500 à la rentrée 1987.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30670

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 1987, page 5338

Réponse publiée le : 29 février 1988, page 889